

Faut-il introduire un « say on pay » dans les entreprises françaises ?

Les rémunérations excessives perçues par certains dirigeants d'entreprise malgré des performances économiques et financières médiocres **sont un objet de ressentiment de l'opinion publique** et les abus observés et commentés dans la presse ont conduit à la **conclusion de dysfonctionnements au sein des conseils d'administration desdites entreprises**. A ce jour, **15 pays de l'Union Européenne ont mis en place avec des modalités variées le principe du say on pay** : l'ensemble des rémunérations octroyées aux dirigeants-mandataires sociaux, rémunérations fixes et variables comprises, est soumis au vote des actionnaires. Ce 23 février 2013, l'Assemblée Nationale a présenté un rapport de la mission d'information sur la **transparence de la gouvernance des grandes entreprises** qui conclut par vingt propositions pour mettre une gouvernance plus responsable au service de stratégies de long terme dont une présentant la version française du « say on pay ».

Dans le *position paper* intitulé « *Rémunération des dirigeants d'entreprise : que peut-on attendre du say on pay ?* », Frédéric Palomino, chercheur en économie à l'EDHEC Business School, étudie les différents **modèles déjà mis en place à l'international depuis plusieurs années** et pour lesquels le nombre d'observations est assez important pour que les conclusions que l'on puisse en tirer sur **l'efficacité du say on pay** ne reposent pas sur quelques **anecdotes**.

Les différentes études empiriques menées dans les pays où le principe selon différentes modalités a été mis en place montrent que cette mesure **ne modifie pas les niveaux de rémunérations** et est **accueillie avec scepticisme par les actionnaires**. Il est légitime de s'interroger sur une réglementation qui entraîne un **nouveau coût administratif** et dont le **seul aspect positif** semble être la correction de **rares situations extrêmes d'entreprises** pour lesquelles les performances sont mauvaises et les rémunérations anormalement élevées.

Vous pouvez télécharger le *position paper*, en cliquant sur le lien suivant [Ctrl+clic] :

["Rémunération des dirigeants d'entreprise : que peut-on attendre du say on pay?"](#)

**Contact :**

Pour recevoir une copie de l'étude de l'EDHEC, veuillez contacter **Julien Magnenet**

Tél. : +33 (0)4 93 18 32 53 – E-mail : research@drd.edhec.edu

A propos de l'EDHEC

Le Groupe EDHEC a pour vocation de former des étudiants et des dirigeants à mener des projets et des hommes dans un contexte multiculturel. Le Groupe offre un éventail de formations destinées à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises.

Sa large gamme de programmes diplômants internationaux attire des étudiants du monde entier. Près de 6 000 étudiants et 10 000 cadres en séminaires et formation continue sont actuellement répartis sur ses cinq sites de Lille, Londres, Nice Paris et Singapour. Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe EDHEC développe une politique innovante de recherche pour les entreprises, organisée autour de pôles de recherche. Accréditée AACSB, AMBA et EQUIS, l'EDHEC est régulièrement classée parmi les meilleures écoles de gestion européennes.

Plus d'informations sur le site web du Groupe EDHEC : www.edhec.com

L'EDHEC dispose d'une équipe de recherche en économie sur l'évaluation des politiques publiques et la réforme de l'Etat. Les objectifs du pôle en économie de l'EDHEC sont de réaliser une recherche innovante et appliquée permettant à l'EDHEC de disposer d'une expertise reconnue d'un point de vue académique sur des thèmes stratégiques pour l'économie française.

Aujourd'hui le pôle de recherche « Economie » fédère une équipe de 10 professeurs et chercheurs permanents et associés autour de grands thèmes qui s'articulent selon deux directions, d'une part des problématiques à l'intersection des questions économiques et financières et d'autre part liées au modèle social français, et plus particulièrement au marché du travail et à l'éducation.

EDHEC

ECONOMICS RESEARCH CENTRE

393-400 Promenade des Anglais - BP 3116 - 06202 Nice Cedex 3 - France
Tel. +33 (0)4 93 18 32 53 - Fax +33 (0)4 93 18 78 40